

## Document de revendications

# Liste des tâches pour un renforcement de notre sécurité : le Conseil fédéral doit maintenant s'y atteler !

La tâche la plus importante du Conseil fédéral est de gouverner. Or gouverner, c'est prévoir. Le Conseil fédéral est responsable de la sécurité de la Suisse (art. 185 de la Constitution fédérale). La sécurité est une tâche qui incombe à l'ensemble du Conseil fédéral et pas seulement au DDPS. Par la présente, le PVL demande au Conseil fédéral d'aborder les défis de manière active et coordonnée à travers tous les départements.

La guerre d'agression contre l'Ukraine et les autres conflits qui se prolongent à travers le monde ainsi que l'aggravation des relations transatlantiques et la croissance du nombre de démocraties illibérales en Occident soulèvent des questions centrales en matière de politique de sécurité. Le Conseil fédéral doit élaborer une stratégie de politique de sécurité qui tienne compte de l'évolution de la situation géopolitique et la défendre en tant que collègue. Outre une diplomatie intensifiée pour éviter les crises à un stade précoce et pour désamorcer les crises en cours, il y a des tâches liées à la sécurité à accomplir dans chaque département afin de renforcer simultanément et globalement la capacité de résistance de la Suisse.

La sécurité de l'Europe est également la nôtre. Pendant longtemps, l'Europe et la Suisse ont trop compté sur les États-Unis et n'ont pas investi dans leur capacité de défense et leur résilience. D'autres pays européens prennent désormais leurs responsabilités. La Suisse hésite – le PVL exige une action rapide.

Dans un contexte géopolitique où le parapluie transatlantique ne semble plus garanti, la Suisse a d'autant plus besoin de relations stables et fiables avec ses voisins. Indépendamment de cela, une Europe forte et unie est une nécessité en matière de politique de sécurité. C'est pourquoi la Suisse doit jouer un rôle actif afin de rendre ses relations avec l'Europe aussi constructives que possible et garantir ainsi notre sécurité.

La cohésion sociale est également un facteur central pour la sécurité de la Suisse. Une population résiliente, capable de résister à la désinformation, d'agir de manière solidaire en cas de crise et de défendre les processus démocratiques, renforce notre capacité de résistance.

## Le PVL transmet au Conseil fédéral la liste de tâches suivante en matière de politique de sécurité

- **DFAE (Département fédéral des affaires étrangères) :**
  - L'aide humanitaire et le soutien financier à la reconstruction, particulièrement de l'Ukraine, ainsi que d'autres pays ravagés par la guerre doivent être fortement augmentés. La Suisse se réfère pour cela à la contribution de pays économiquement comparables.
  - Nos efforts diplomatiques de promotion de la paix doivent être renforcés.
  - La Genève internationale doit être soutenue par le Conseil fédéral au vu des bouleversements mondiaux et des pressions exercées sur le multilatéralisme.
  
- **DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports) :**
  - Le Département de la défense doit approfondir la coopération en matière de sécurité avec les pays partenaires européens et renforcer la collaboration avec les pays de l'OTAN.
  - Les acquisitions d'armement doivent, dans la mesure du possible, être effectuées en commun et de manière coordonnée avec d'autres pays européens (interopérabilité).
  - Notre armée doit être modernisée et rééquipée de manière ciblée afin d'améliorer sa capacité de défense et de mener à bien sa mission de manière fiable. A cet égard, les priorités doivent être fixées conformément à une stratégie actualisée du Conseil fédéral en matière de politique de sécurité. Cela signifie qu'il est indispensable de remplacer les armes et les systèmes obsolètes ou arrivés en fin de vie et d'acquies de nouveaux équipements performants.
  - Pour contribuer au financement des dépenses d'armement nécessaires, le DDPS identifie le potentiel d'économies existant en interne dans les domaines non liés à la sécurité. Le DDPS doit faire l'objet d'une évaluation complète et, si nécessaire, des améliorations devraient être mises en œuvre dans les domaines de la formation, de la gouvernance, des acquisitions et de la communication.

- Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) doit devenir plus performant. Il est important de créer un audit interne pour évaluer sa capacité de faire face aux espions étrangers, éviter la fuite des personnes compétentes et redéfinir les tâches principales.
- Il faut introduire un service citoyen pour les femmes et les hommes, dans le cadre duquel l'engagement peut être effectué dans l'armée, la protection civile ou le service civil.
- **DFF (Département fédéral des finances) :**
  - Le Département des finances constitue un fonds comptabilisé à titre extraordinaire pour garantir la paix et la stabilité en Europe. Celui-ci doit permettre de financer l'aide humanitaire et la reconstruction en Ukraine.
  - Élaboration d'une stratégie globale de financement des besoins supplémentaires en matière de politique de sécurité : le Département des finances examine, sans préjugés, différentes variantes de financement pour couvrir les priorités de la politique de sécurité. Toutes les options (p. ex. solution du fonds, dépenses d'investissement à crédit, réduction ciblée des dépenses dans d'autres domaines, recettes supplémentaires) ou un financement mixte doivent être envisagés.
  - Les relations internationales tendues mettent à mal la sécurité informatique de la Suisse, à cause des fréquentes et multiples attaques DDoS, qui ont un impact important sur le travail de certains Offices fédéraux, comme celui de la police (fedpol). L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) doit prendre des mesures pour garantir le bon fonctionnement de l'administration fédérale en tout temps.
- **DFJP (Département fédéral de justice et police) :**
  - Une stratégie à long terme est nécessaire pour les réfugiés en Suisse, particulièrement ceux bénéficiant du statut S : leur indépendance financière et leur intégration professionnelle doivent être fortement encouragées. Grâce à une meilleure et plus importante intégration professionnelle, il est possible de créer des perspectives pour ces personnes en Suisse et pour un éventuel retour après la guerre.
  - La Suisse doit adopter une vision claire en matière de lutte contre la criminalité organisée et le grand banditisme. L'infiltration de l'économie légale et le trafic transnational de stupéfiants, d'armes et la traite d'êtres humains sont une grande menace pour l'économie et en particulier nos PME.
- **DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) :**
  - Il convient de mieux sécuriser notre approvisionnement énergétique et de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'étranger (énergies fossiles et uranium). Le DETEC doit urgemment élaborer et mettre en œuvre un concept de résilience énergétique en collaboration avec le Parlement. Le développement des énergies renouvelables indigènes doit être accéléré en même temps qu'une stratégie de stockage.
  - Il faut lutter activement contre la désinformation et la guerre hybride via les réseaux sociaux. Pour se protéger contre la désinformation, la résilience de la population doit être renforcée par une information ciblée, une sensibilisation à la cybersécurité et aux médias et l'identification des utilisateurs de plateformes numériques.
  - L'infrastructure de communication suisse doit être protégée contre les ingérences étrangères. Le DETEC élabore, en collaboration avec les fournisseurs de télécommunications, une stratégie visant à renforcer les réseaux de téléphonie mobile et à minimiser les risques en cas de recours à des technologies sensibles provenant de pays à risque. En outre, le département doit surveiller les fournisseurs de télécommunications et améliorer la coopération avec l'Europe dans le domaine de la cybersécurité et de la protection des données.
- **DEFR (Département fédéral de l'économie, la formation et la recherche) :**
  - La réexportation de matériel d'armement par des pays tiers doit être possible lorsque des États démocratiques doivent se défendre. Pour cela, il convient de mettre en œuvre une nouvelle réglementation des dispositions relatives au matériel de guerre conforme au droit international.
  - Notre tradition humanitaire prime sur une interprétation stricte du droit de la neutralité. La Suisse met du matériel de protection à la disposition des populations civiles en détresse dans les conflits armés et participe à la fourniture de soins médicaux.
  - Les innovations issues de la recherche et de l'économie doivent pouvoir être utilisées rapidement et sans bureaucratie dans les situations de crise liées à la sécurité. Des procédures d'autorisation ou de test simplifiées doivent être possibles s'il n'existe aucun moyen alternatif présentant des risques moindres et que la mesure est urgente et proportionnée.
- **DFI (Département fédéral de l'intérieur) :**

- L'office fédéral de la santé publique (OFSP) doit augmenter la sécurité de l'approvisionnement médical par des accords avec des pays partenaires et par le développement ciblé de réserves obligatoires.
- Le DFI, conjointement avec le DFJP, veille à surveiller les risques d'extrémisme, en particulier parmi les groupes susceptibles de se radicaliser. Il met en place des programmes de prévention pour limiter ces risques et maintenir la sécurité intérieure du pays.
- Les infrastructures critiques dans le domaine de la santé doivent être identifiées et un concept de protection adapté doit être élaboré. Il est nécessaire de mieux planifier les capacités hospitalières en cas de catastrophe et de défense.

Adopté par l'assemblée des délégué.e.s le 5 avril 2025 à Brigue